PROCÈS VERBAL

BUREAU EXÉCUTIF

BE – PV DE LA RÉUNION N°2023-04

20 juillet 2023
Vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Présents :
René Meyer, Marilyn Georgel, Yoann Cabirol, Jean-Pierre Rouquier, Françoise Jeante

Excusés :
Martine Prévost, Joël Jollit

Invités présents :
Nicole Duclos (CCP), Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue)

Secrétaire de séance : Françoise Jeante

Début de la séance (9h) ; Fin de la séance (11h30)

CONTRAT ALTERNANCE INÈS DAVID-DESNOS

Formation en alternance sur deux ans.

- 1ère année : coût pour la Ligue 6000 € car subvention de 6000 € par l'état
- 2ème année : coût pour la Ligue 12000 € (plus de subvention)

René Meyer a demandé à ce que les 1500 € de frais de dossier soient pris en charge par l'école et non par la Ligue.

Coût total 20 000 € (environ). Cette somme sera considérée comme un investissement et sera puisée dans les réserves, dans la mesure où la mission de cette stagiaire sera de développer des opérations apportant une contribution financière à la LANA. Les actions mises en place la 1ère année devraient financer la 2ème année.

Rappel : l'alternante ne doit pas être l'assistante du sport santé, pas plus qu'Antoine Tabanou ou Laurie Hauet. Ils peuvent avoir des fonctions ponctuelles sur des actions sport santé.

- Nicole Duclos propose qu'une étude avec l'aide d'Inès David-Desnos et d'autres salariés soit faite sur la création d'un « évènementiel » Ligue.
- Yoann Cabirol : quel évènement, quelle ampleur ? → Il faut donner des objectifs.
- Réponse de Nicole Duclos : le projet de créer un événement est à construire avec comme objectif la réussite.

MISSION DE BASTIEN LACOSTE

Au vu des retours positifs des articles de Bastien Lacoste sur le site, ses missions sont reconduites (250€/mensuel).

Pour améliorer la diffusion sur le site d'informations sur les compétitions, le BE propose que soit désigné (avec le jury de base) sur chaque compétition régionale un « correspondant de Presse » chargé de faire remonter à Laurie Hauet et Bastien Lacoste des informations.

Michaël Bournazeix, en qualité de Directeur sportif, demande à être mieux informé des événements organisés par la CRJ (compétitions, stages…).

POINT SUR LE RECENSEMENT DES BESOINS EN FORMATION ENTRAÎNEURS

Après les 2 rappels faits auprès des clubs, environ 90 clubs ont répondu.

Ce chiffre paraît faible au regard des manques d'entraîneurs régulièrement dénoncés : lassitude face aux questionnaires, disponibilité des dirigeants en cette période, mésestimation des compétences requises pour entraîner les jeunes, ou plus profondément manque de volontaires ?

Laurie Hauet, Antoine Tabanou et Ludovic Martin vont étudier ces réponses pour actions à mettre en place.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS HIVERNALES ET RÉSERVATION DU STADIUM

Michaël Bournazeix est en charge de la préparation du calendrier Ligue (MA, CRJ, CSOR) ainsi que des désidératas des CDA. Il soumettra ce calendrier à Axel Vega avant la fin juillet pour une réunion en présentiel début septembre.

Envoi par Yoann Cabirol d'une relance aux clubs pour l'organisation des compétitions automnales.

Le BE demande la visite du stade de Libourne par un membre de la Commission Régionale des Équipements Sportifs (CRES) (Éric Raul est le plus près des installations de Libourne).

Validation des dates et lieux de cross
¼ de finale – 28 janvier 2024 – Montendre Zone Nord – Capbreton Zone Sud
½ finale – 18 février 2024 - Cognac

CALENDRIER AG LANA 2024

6 avril 2024 à Angoulême (La Couronne)

CONTESTATIONS PÉNALITÉS ABSENCE AUX AG

Le bureau maintient les pénalités aux clubs non présents ou non-représentés à l'AG LANA.

POSITION DU BE FACE À LA FACTURATION À LA LIGUE PAR CERTAINS DÉPARTEMENTS DU MATÉRIEL MIS À DISPOSITION SUR LES COMPÉTITIONS RÉGIONALES

L'organisateur doit s'assurer d'avoir le matériel et le jury de base, y compris les speakers, sans que cela soit facturé à la Ligue.

Un appel à candidature pour une structure organisatrice va être lancé par la CSOR pour les compétitions hivernales au stadium.

Il sera ajouté au cahier des charges des compétitions estivales la présence de tentes, parasols, à la charge de l'organisateur.

Paul Nieto et Laurie Hauet répertorient le matériel Ligue entreposé à la MRS. La liste sera étudiée par le BE qui décidera de la suite à donner (conservation ou cession).

Nicole Duclos propose de recenser les oriflammes, banderoles, pieds d'oriflamme…

Un cahier d'entrée et sortie de matériel doit être impérativement mis en place au secrétariat de la MRS.

Il est décidé d'attendre le e-logica pour l'achat de tablettes.

RECHERCHE D'ÉCONOMIES

Mesures à prendre immédiatement, état des comptes 2023 et mesures 2024.
La Commission des Finances se réunira en septembre pour cette étude.

QUESTIONS DIVERSES

Decastar 23-24 septembre 2023
Le BE valide la prise en charge pour un hébergement + repas samedi soir pour une équipe de 6 athlètes et 2 encadrants par comité – cette équipe doit participer à la compétition de DNA (Dynamic New Athletics).

Trophée des Grands Suds
Trophée de marche athlétique regroupant les Ligues Occitanie, Athlétisme Région Sud, LANA.
Ce trophée de marche athlétique aura lieu sur l'épreuve de Saint-Sulpice fin octobre 2023.
En attente de précisions et demande par le Président de la Commission Marche.
(Rappel des conditions financières du challenge national des ligues à la Marche : 1/3 Club, 1/3 athlète, 1/3 Ligue)

Prochaines réunions
- BE 7 septembre 2023
- AG 6 avril 2024

Françoise Jeante
Secrétaire Générale